

## **Le Conseil général de Seine-Saint-Denis réalise 36 millions d'euros d'économies sur le dos des travailleurs ! Et on nous parle d'un « *budget de révolte* » !**

**L**E PARTI OUVRIER INDEPENDANT a déjà alerté les travailleurs et la population du département à propos du « *budget de révolte* » présenté par le Président socialiste du Conseil général, Claude Bartolone, et voté par la majorité de « gauche » du Conseil général le 8 avril 2010. « *Budget de révolte* » parce que dans ce dernier figurait une recette fictive de 75 millions d'euros réclamée à l'Etat au titre des transferts de charges non compensés financièrement pour 2010, et que ce vote allait entraîner une procédure à la Chambre régionale des comptes et la mise sous tutelle du Préfet si le Conseil général maintenait sa première décision.

**MAIS EN QUOI S'AGIT-IL D'UN BUDGET DE REVOLTE** quand ce sont **36 millions d'euros d'économies qui sont faites sur le dos des travailleurs, des jeunes et de toute la population** : sur la carte Améthyste, sur la carte Imagine R, sur les subventions aux associations sportives et culturelles ?

**MAIS EN QUOI S'AGIT-IL D'UN BUDGET DE REVOLTE** quand nous allons devoir faire face à une nouvelle augmentation de la fiscalité départementale de 6 %, après l'augmentation de 7 % votée en 2009 ?

Les conséquences pour les familles sont concrètes. Voici quelques témoignages :

- « *la carte améthyste qui permet de se déplacer sur toute la région Ile-de-France et dont je bénéficiais en tant que personne handicapée était gratuite dans les années 1990. Puis nous avons dû la payer 15 euros, alors que nos pensions n'augmentent que du minimum... Et aujourd'hui le Conseil général a décidé d'augmenter le tarif de 15 à 40 euros...* »
- « *Pour moi, retraitée et non imposable, j'ai obtenu la carte améthyste. Mais 40 euros qui viennent s'ajouter aux augmentations du gaz, de l'électricité, des loyers et charges, tout cela nous jette dans la misère.* »
- « *Mon fils n'étant pas boursier, j'ai été informée qu'il ne pouvait plus prétendre à la participation du Conseil général pour sa carte de transport scolaire : je devrai assumer la totalité des 300 euros pour 2 zones alors que je suis seule et que je viens d'être licenciée.* »
- « *Mon fils est étudiant dans le Val d'Oise : cela revient à 750 euros de transport sans aucune participation du département cette année. Alors que toutes les charges augmentent !* »
- « *Les impôts locaux arrivent dans les boîtes à lettre : augmentation du Conseil général, plus celle votée par le conseil municipal, cela fait 13 % de plus à payer. Impossible !* »

# OUI, C'EST INACCEPTABLE !

Claude Bartolone déclarait le 25 juin : « *Je dois faire comprendre aux habitants de la Seine-Saint-Denis que nous avons dû réduire les services publics, compte tenu de ce que l'Etat nous impose* ». Il s'agit donc de faire payer la population ! « *Le bras de fer continue* », explique-t-il cet été dans le magazine départemental, précisant ensuite que « *l'Etat va procéder prochainement à des coupes dans notre budget entraînant inexorablement une réduction du niveau de service public* ». Donc, il n'y aurait rien à faire ? Tout cela ne serait donc qu'une opération de diversion, le département ne pouvant faire autrement que d'appliquer la politique de réduction des déficits publics contre les intérêts de la population ?

Pour sa part, Le Parti ouvrier indépendant estime que ce n'est pas le rôle des partis se réclamant de la défense des intérêts des travailleurs de mettre en œuvre la politique du gouvernement et de l'Union européenne, en faisant payer la population.

**Le Parti ouvrier indépendant propose d'organiser une délégation auprès du Président du Conseil général sur les exigences suivantes :**

**Annulation de toutes les coupes  
dans le budget du Conseil général !  
Rétablissement de toutes les subventions !  
Maintien de tous les services publics !**

**Il s'adresse à tous les travailleurs, aux militants de toutes tendances, aux partis qui se réclament de la défense des intérêts des travailleurs afin de leur proposer de réaliser l'unité sur ces exigences.**

Le 15 septembre 2010

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant

Nom, prénom : .....

Adresse : .....

Tél : ..... E-mail : .....

*Bulletin à retourner à un adhérent du Parti ouvrier indépendant*